

Paris, le 6 décembre 2023

Nouvelle gouvernance de l'Apec : Pierre Damiani (CFE-CGC) est élu président et Marie-Laure Collet (Medef), vice-présidente



©YannickLabrousse



©Styl'Photo

Le nouveau conseil d'administration, réuni ce mercredi 6 décembre 2023, vient d'élire Pierre Damiani (CFE-CGC) à la présidence de l'Apec. Il est nommé pour deux ans et succède à Marie-Laure Collet (Medef) dans le cadre de l'alternance patronat-syndicats en vigueur au sein de l'organisation paritaire. Cette dernière a été nommée vice-présidente, et succède à Christine Lê (CFE-CGC).

Cette prise de fonction intervient alors que l'Apec poursuit sa dynamique de transformation et sa mobilisation pour accompagner les cadres, les jeunes diplômés et les entreprises qui recrutent. Dans un contexte d'évolution du service public de l'emploi avec France Travail, Pierre Damiani aura à cœur de réaffirmer l'identité de l'Apec, de consolider sa place de partenaire dans l'écosystème emploi et de faire vivre un paritarisme d'action.

Diplômé de l'Ensta Bretagne et fort d'une expertise de plus de 30 ans dans l'industrie sidérurgique, Pierre Damiani est ingénieur spécialisé en mécanique et matériaux, et intègre le site de Florange d'ArcelorMittal dès 1989. Avec un début de carrière consacré à la recherche et au développement, il occupe tour à tour différentes fonctions opérationnelles de support technique, et de responsable de la qualité et du développement dans une entité du groupe ArcelorMittal. En 2007, il prend en charge un projet de Supply-Chain, puis il évolue ensuite en tant qu'ingénieur Amélioration continue, dirigeant divers projets au sein des départements industriels de l'usine de Florange et d'autres sites. Sa connaissance des usines et sa sensibilité sécurité, l'amènent à partir de 2016 à devenir ingénieur support sécurité et il va déployer un programme de formation dédié auprès des acteurs opérationnels d'ArcelorMittal France.

Actuellement Trésorier du CSE d'ArcelorMittal Florange et Secrétaire du CSE central d'ArcelorMittal France, Pierre Damiani occupe en parallèle plusieurs mandats au sein de l'Apec. Actuel 2^e vice-président de la commission paritaire régionale en Grand-Est, il est aussi membre du conseil d'administration de l'Apec depuis 2019. A ce titre, il participe déjà, avec tous les administrateurs et

administratrices, à la mise en œuvre du mandat de service public 2022-2026 signé entre l'Apec et l'Etat.

« Face aux nombreuses mutations du marché du travail, au premier rang desquelles la transition écologique et énergétique, l'Apec a toujours fait preuve d'agilité et d'innovation, pour mener à bien sa mission d'intérêt général. Alors que le changement climatique et la raréfaction des ressources posent la question du verdissement des compétences, et représentent de nouvelles opportunités d'évolution professionnelle pour les jeunes diplômés et les cadres, les entreprises -en particulier celles du secteur industriel- doivent, de leur côté, relever le défi de la décarbonation. Ma connaissance et ma sensibilisation sur ce sujet, basée sur mon expérience professionnelle, va me permettre d'accompagner, aux côtés des administrateurs et administratrices de l'Apec, sa direction générale, ses collaborateurs et collaboratrices, ces enjeux majeurs. Par ailleurs, la situation de quasi plein-emploi des cadres du secteur privé ne doit pas occulter les inégalités qui persistent sur le marché du travail, en particulier pour les cadres séniors. L'objectif d'un plein-emploi pour toutes et tous sera un des mes chantiers prioritaires, en phase avec la raison d'être et d'agir de l'Apec. Je remercie la gouvernance paritaire de sa confiance. »

Pierre Damiani, président du conseil d'administration de l'Apec.

Par ailleurs, Marie-Laure Collet (Medef) est nommée vice-présidente, au titre du collège des employeurs. Elle préside à ce jour le groupe Kalicéa et est au Comité Stratégique du groupe Interaction en qualité d'Ambassadrice en charge de la stratégie et du lobbying. Les sociétés de ces groupes complémentaires accompagnent les salariés dans l'emploi, le développement de leurs compétences et les gouvernances des entreprises dans leurs stratégies RH. Diplômée de l'IAE de Rennes, Marie-Laure Collet est également vice-présidente du Medef Bretagne, présidente des mandats en Bretagne, mandataire de la Fédération Syntec et membre du conseil d'administration de l'Apec depuis juillet 2021, dont elle a occupé les fonctions de présidente de 2021 à 2023.

Le conseil d'administration de l'Apec, association privée et paritaire, est composé de représentants des entreprises (Medef, CPME et U2P) et des cinq centrales syndicales représentant les cadres salariés du secteur privé : CFE-CGC, CFDT Cadres, CFTC Cadres, FO-cadres et UGICT-CGT. Il fixe les orientations stratégiques nécessaires au fonctionnement de l'Apec, déclinées dans les régions avec l'appui des comités paritaires régionaux.

Le bureau du nouveau conseil d'administration a été constitué ce jour et est composé de :

Collège des salariés

Président : Pierre Damiani (CFE-CGC)

Vice-président : Eric Pérès (CGT-FO)

Trésorier adjoint : Olivier Dupuis (CGT)

Secrétaire : Isabelle Sancerni (CFTC)

Membre du bureau : Anne-Florence Quintin (CFDT)

Collège des employeurs

1^{ère} vice-présidente : Marie-Laure Collet (Medef)

Vice-président : Christian Clémencelle (CPME)

Trésorier : David Derré (Medef)

Secrétaire adjointe : Isabelle Bricard (U2P)

Membre du bureau : Pierre-Matthieu Jourdan (Medef)

Autour de Gilles Gateau, directeur général, et de Laetitia Niaudeau, directrice générale adjointe, le comité de direction générale de l'Apec se compose de :

- Véronique Dubois, directrice de la communication
- Bernard Garcia, directeur des affaires administratives et financières
- Hélène Halec, directrice stratégie, innovation et digital,
- Bruno Jonchier, directeur des services et du réseau
- Pierre Lamblin, directeur des données et études
- Boris Parsy, directeur des systèmes d'information
- Vanessa Robert, directrice des ressources humaines et de la RSE

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, est une organisation paritaire qui se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômé.es à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les cadres, l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2022, parmi les 157 000 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 100 000 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre.

L'Association combine une présence territoriale de proximité avec son jobboard : apec.fr (plus de 2 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2022 et 380 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1 100 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus d'une soixantaine de centres, en France hexagonale et en Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte.

En savoir plus : corporate.apec.fr

Contact presse : Mendrika Lozat - Mendrika.lozat@apec.fr – 06 74 94 76 24